

---

Renvoi au comité des finances de l'adresse de la société populaire de Valriant, district de Tours, qui demande que la correspondance des sociétés populaires soit gratuite, lors de la séance du 29 germinal an II (18 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi au comité des finances de l'adresse de la société populaire de Valriant, district de Tours, qui demande que la correspondance des sociétés populaires soit gratuite, lors de la séance du 29 germinal an II (18 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 17-18;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_27616\\_t1\\_0017\\_0000\\_10](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27616_t1_0017_0000_10)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

les poses que nous avons faites aux carrefours, les mêmes cris se sont fait entendre jusqu'à l'endroit de la plantation de l'arbre, qui s'est faite au milieu de la place de la révolution, où était en arme toute la garnison et la garde nationale, le tout commandé par le commandant de la place qui s'est empressé de mettre tout l'ordre possible; à l'arrivée dudit arbre, la garnison et la garde nationale ainsi que les habitants de la commune et tous les marins de la rade, ont tous manifesté leur plaisir de cette fête civique décrétée par la Convention nationale, des cris de vive la République et vive la Montagne se sont fait entendre jusqu'à la rade; l'arbre planté, le président a fait un discours analague (*sic*) de la fête, ainsi que le cit. Petit, membre de la Société, qui a reçu du peuple tous les applaudissements, et tous réunis ensemble, nous avons marqué cette fête par une danse autour dudit arbre, en chantant l'air de la carmagnole, le tout s'est terminé en se rendant dans l'ordre au temple de la vérité où la municipalité a fait au nom de la loi les remerciements à tous ceux qui avaient assisté à cette auguste fête, en invitant les députés de la rade qui avaient bien voulu fraterniser avec elle et la société, de se rendre à la maison commune, pour y signer le procès-verbal qu'elle attendait rédiger; lesdits députés s'empressant ainsi que le président de se rendre à cette invitation; étant arrivés tous ensemble et après avoir ouï l'agent national, nous maire et officiers municipaux de cette commune nous avons fait et rédigé le présent procès-verbal, en présence du président et partie des députés de la rade qui ont signé avec nous; fait et rédigé le présent procès-verbal à la maison commune de l'Isle-d'Aix sur les cinq heures du soir, les jours mois et an que d'autre part, et ont signé, DULHAIL (*maire*), TESSIER (*officier municipal*), PINAUD (*comte de la rade*), GALLAN (*commissaire de la place*), DECHAY (*ex-président*), DURAN, ESPIRAN, CORNEZAC, LÉOTO, LÉGER, CHAUVITEAU, GAUDIN, LAIMOND [et trois signatures illisibles].

## 26

Les autorités constituées et la société montagnarde de Vouziers écrivent à la Convention nationale : Que tous les conspirateurs, tous les tyrans, et jusqu'au dernier germe de leur race infernale périssent ! Ils applaudissent à l'énergie et à la juste sévérité qu'a déployée la Convention; et donnent connoissance des offrandes patriotiques que les communes ont faites, en invitant la Montagne à continuer ses glorieux travaux.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Vouziers, 30 vent. II] (2).

« Législateurs montagnards,

Une conspiration nouvelle s'est ourdie dans l'ombre; les conjurés et leurs infâmes com-

(1) P.V., XXXV, 299. B<sup>im</sup> 29 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 4 flor. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C 297, pl. 1030, p. 13.

plices en désignant pour victimes la représentation nationale, les comités de Salut public et de Sûreté générale, la société des jacobins, avaient arrêté l'effusion du sang précieux des patriotes, avaient arrêté la perte de la République entière.

Ces monstres et leurs complots sont découverts, et grâce à l'œil perçant du génie de la liberté, le vaisseau de l'Etat est encore une fois sauvé du milieu des orages amoncelés de toutes parts pour le perdre. Semblables aux vagues de la mer qui vont se briser contre les rochers, tous les efforts, toutes les luttes des tyrans contre la Montagne de la Convention ne trouveront que des écueils.

Nous surveillerons plus que jamais les traîtres et les patriotes déguisés; le voile dont ils se couvrent deviendra pour eux un voile de deuil, un voile funèbre qui leur présagera leur prochaine destruction; toutes les autorités constituées et la société républicaine de Vouziers ne formant qu'un vaisseau que rien ne pourra rompre, déclarent qu'elles se retranchent aux pieds de la Montagne et qu'elles en sont le boulevard.

Périssent tous les conspirateurs, périssent tous les tyrans et jusqu'au dernier germe de leur race infernale, que notre constitution présente à l'univers le tableau sublime et touchant de toutes les vertus ! Vive la République, Vive la Montagne, voilà notre cri de ralliement !

Nous scellerons de notre sang et de nos fortunes la constitution. Apprenez le résultat des offrandes patriotiques d'une partie des communes du district de Vouziers.

Il existe dans les magasins de l'administration : 2221 chemises, 82 paires de souliers y compris 20 paires données à des volontaires sur les bons de l'administration, 58 paires de guêtres, 123 paires de bas, 104 draps, 6 paires de culottes, 5 vestes, 2 pantalons, 3 matelas, 1 bonnet de la liberté, 2 bayonnettes, 1 selle, 1 bride, 1 giberne, 1 sabre, 3 couvertures, 25 serviettes, 2 taies d'oreillers, 1 habit, 5 aulnes de toile, 10 cols, 35 balles de plomb, beaucoup de charpie, 8298 liv. 9 s. y compris 242 liv. 15 s. en numéraire.

Garde toi, Montagne, auguste et redoutée des tyrans, de quitter ce sommet sublime où t'a placé le souverain; conserve ton attitude majestueuse et imposante, que la terreur, que la mort soit pour les traîtres à l'ordre du jour; point de trêve, point de paix avec ces tigres, c'est sur les ruines, c'est sur les débris de leurs trônes, c'est sur leurs propres cendres que les républicains ont juré d'asseoir les fondements de la liberté. Tel est le vœu, tel est le serment des républicains de Vouziers. Guerre, mort aux tyrans, jusqu'à ce que le dernier soit exterminé ».

BARA, LESPAGNOL, GREQUE, LALOUDRET.

## 27

La société populaire de Valriant (1), district de Tours, invite la Convention nationale à

(1) St-Christophe-sur-le-Nais.

rester à son poste, et demande que la correspondance des sociétés populaires soit gratuite; elle attend du courage et de la fermeté de la Convention, que tous les projets liberticides et contre-révolutionnaires viendront échouer à ses pieds.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des finances (1).

## 28

La société populaire et républicaine des sans-culottes de Clermont-Oise annonce que ses espérances n'ont pas été trompées, en se confiant dans la Convention nationale pour déjouer toutes les conspirations et punir les conjurés; elle promet de verser son sang pour la patrie, et de lui servir de rempart contre ses ennemis.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[Clermont-Oise, s.d.] (3).

« Citoyens législateurs,

La Société populaire et républicaine des sans-culottes de Clermont-Oise n'a pas plus tôt été informée des différentes conspirations qui menaçaient le salut public qu'elle s'est écriée : « la Convention est là; elle saura déjouer les conspirations et punir les conspirateurs ». Ses espérances n'ont point été trompées. La patrie est encore une fois sauvée et vous avez affermi son salut sur des bases inébranlables. D'un côté l'infatigable poursuite du crime et l'inflexible sévérité envers les criminels, de l'autre la justice, la probité, la vertu mises à l'ordre du jour, ont excité dans nos cœurs l'admiration, la reconnaissance et le dévouement que vous doivent tous les vrais républicains et que vous jurent particulièrement des hommes qui aiment ardemment la liberté, l'égalité, et qui seront toujours prêts à verser leur sang pour les défendre ».

GOUT (secrét.), GOUX (présid.).

## 29

La société populaire et républicaine de Chaudesaigues, district de Saint-Flour, félicite la Convention nationale sur ses travaux et la découverte de la nouvelle conspiration; invite la Convention à rester à son poste, et donne l'état des dons qu'elle a faits à la patrie pour ses braves défenseurs.

Mention honorable et insertion au bulletin (4).

[Chaudesaigues, 20 germ. II] (5).

« La Société populaire et républicaine de Chaudesaigues fait don à la patrie, pour sub-

(1) P.V., XXXV, 299. B<sup>in</sup>, 29 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XXXV, 299. B<sup>in</sup>, 29 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 300, pl. 1059, p. 38.

(4) P.V., XXXV, 299. B<sup>in</sup>, 29 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>), 30 germ. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>) et 4 flor. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>).

(5) C 297, pl. 1030, p. 2.

venir aux besoins de ses frères d'armes de l'armée des Pyrénées-Orientales, de 206 paires de bas, 9 chemises, 1 habit uniforme, de 4 paires de guêtres, et de 75 livres en numéraire; tous ces objets ont été envoyés aux citoyens Michaud et Soubrany, représentants du peuple près l'armée des Pyrénées.

La Société félicite la Convention sur ses travaux et sur la découverte de la nouvelle conspiration qu'elle a vue avec indignation, invite la Convention à continuer son énergie et à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle aura exterminé tous les tyrans. La Convention a seule la confiance du peuple, et c'est d'elle qu'il attend son bonheur ».

DAUDÉ, ROUX, LARCAT.

## 30

Le citoyen Laurent écrit de Maubeuge qu'il s'empresse de faire part à la Convention du bon esprit qui anime la garde nationale soldée de Maubeuge. A l'exemple de nos braves frères d'armes, elle a refusé la distribution en entier de la ration de viande, en criant vive la République! Il annonce un trait de bravoure qui vient de se passer à Cambrai. Le magasin d'artifice de cette place a failli sauter pour la seconde fois; le feu avoit pris à un baquet de poudre mouillée et de matières artificielles. A l'aspect du danger, le citoyen Honneau, sergent au premier régiment d'artillerie, s'est précipité dans la salle, et a emporté dehors le baquet enflammé.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoyé au comité de salut public, pour l'avancement du citoyen Honneau (1).

[Maubeuge, 27 germ. II] (2).

« Citoyen président,

« Je dois te faire part de l'esprit qui anime la garde nationale soldée de Maubeuge; en faisant le service de la place avec le plus grand zèle, elle a cru devoir donner d'autres preuves de son attachement à la république. Le ministre de la guerre venait de lui rendre la ration de viande qui lui avait été retirée lors du blocus; elle ne s'est point contentée de faire le sacrifice d'une partie, à l'exemple de nos braves frères d'armes, elle a refusé la distribution en entier, en criant : vive la république, et a juré de nouveau de combattre pour elle jusqu'à la mort.

« Je ne puis non plus passer sous silence un trait de bravoure qui vient de se passer à Cambrai, et dont le général Chapuy vient de me rendre compte.

« Le magasin d'artifices de cette place a failli sauter pour la seconde fois : le feu avait pris à un baquet de poudre mouillée et de matières artificielles; à l'aspect du danger, dit le général, j'ai pris toutes les mesures de précautions, mais la république ne doit la conservation du maga-

(1) P.V., XXXV, 300. C. Eg., n° 609; J. Mont., n° 157; J. Sablier, n° 1266; J. Perlet, n° 574.

(2) Débats, n° 576, p. 474; B<sup>in</sup>, 29 germ.; Mon., XX, 258; M.U., XXXVIII, 475; Ann. patr., n° 474; Extrait dans AULARD, Recueil des Actes, XII, 627.